

MICRO CRECHE



Les travaux avancent relativement bien, seulement 1 semaine de retard est décomptée ce jour.

Les entreprises retenues à la consultation répondent présentes et se mobilisent pour coordonner les travaux et ne pas prendre de retard. L'architecte Frédéric Chalmin a pour mission de finaliser les travaux pour le 31 juillet. La structure ouvrira en effet le lundi 2 septembre.

Nous vous avons informé de la démarche liée à la délégation de la gestion du fonctionnement. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de vous informer que notre crèche sera gérée par la Communauté de Communes de Commeny/Montmarault/Néris les Bains dans le cadre d'une mise à disposition des locaux et le transfert de la compétence Petite enfance. Les services de la communauté de communes prendront donc en charge son fonctionnement dans sa totalité. Ouverte à l'ensemble des communes de la CC mais aussi à nos voisins, la crèche accueillera toutes les familles dans la limite des places disponibles (10 berceaux). Plusieurs familles ont d'ores et déjà réservé leur place pour la rentrée. 4 postes à temps plein seront créés en cas de remplissage de la structure. L'inauguration aura lieu le vendredi 20 septembre en fin d'après-midi.

Cout d'investissement : 482 723€ HT

Subventions obtenues :

Etat : 151 650€
Conseil départemental : 132 990€
Caisse d'allocations familiales : 130 000€
MSA : 20 000€

Coût de fonctionnement : Reste à charge : 3 000€/berceau/an

AIRE DE STATIONNEMENT DE CAMPING CARS :

L'ancien bâtiment de la Cuma va être démolie très prochainement, nous avons l'intention d'améliorer le secteur. Une aire de camping cars aux portes de Montluçon et à proximité des gorges de Thizon peut être un aménagement attractif pour la commune.

Coût : 60 000€ HT

Subvention prévisionnelle : 36 000€



Structure modulaire envisagée

SALLE ASSOCIATIVE AU STADE :

La cabane au stade est depuis près de 5 ans interdite au public. Nous avons donc étudié son remplacement. Tout d'abord des études sur une structure maçonnerie et bois, le montant des travaux s'orientait vers des sommes trop importantes (140 000€). Puis l'idée d'une structure modulaire a été chiffrée. Cette salle sera donc disponible à toutes les associations de la commune, un règlement intérieur sera défini. Nous attendons le retour des subventions, en cas de retour satisfaisant, les travaux pourraient commencer dans l'été 2019.

Coût : 70 000€ HT - Subvention prévisionnelle : 42 000€

STATION D'EPURATION DU BOURG :

Le bureau d'études Impact conseil a achevé sa mission, confiée sur l'étude de la mise aux normes de la station du bourg. En effet, depuis plusieurs années, l'efficacité du traitement de la station se dégrade, le BDQE, dans ses contrôles souligne l'urgence de réhabilitation de la station. Il n'est malheureusement plus possible de la remettre en état, la qualité du traitement sera insuffisante, sont les conclusions de l'étude. Il a fallu donc rechercher une nouvelle implantation adaptée au système d'aujourd'hui, qu'est le traitement par lits de roseaux. 5 lieux ont été étudiés, tous doivent faire l'objet d'un relevage des eaux usées. Puis les contraintes techniques ont éliminé certains secteurs, enfin, même si pas ou peu de nuisances apparaissent dans ce type de traitement, nous avons retenu un lieu des plus éloignés des habitations tout en maîtrisant un budget déjà fort important. A ce jour, nous sommes en réflexion sur le transfert de la compétence de l'assainissement collectif au Sivom de Doyet.